



Livraison de canape cuir non conforme

Par **koulounette**, le **22/11/2012 à 16:57**

Bonjour,

J'ai commandé au mois de mai dernier, un canapé d'angle en cuir sur internet. Livraison prévue Aout 2012, la livraison s'est effectuée en 3 fois (une fois ils ont livré les pieds, la deuxième l'angle +1 côté et la 3ème le deuxième côté) Le canapé livré présentait des problèmes, signalés sur le BL et validé par le service client de la société. Un échange est prévu 3 mois plus tard (car fabrication sur commande). Échange prévu novembre (samedi dernier), lors du déballage du 1er colis par le livreur, il s'avère que l'angle du canapé présentait un trou sur le dessous et une rayure sur le côté. J'ai donc refusé la livraison dans sa totalité en précisant la raison.

La sté me contacte et me demande d'accepter la livraison et que "le cas échéant" ils pratiqueraient ultérieurement à l'échange de la partie endommagée.

Le problème si j'accepte, c'est qu'ils vont encore mettre 6 mois pour me livrer et vu la façon dont ils traitent les colis dans les camions j'ai peur d'avoir un canapé encore plus abîmé que celui que j'ai actuellement ...

Quel recours je peux avoir afin de les obliger à honorer ma commande et que la livraison soit un produit non abîmé ???

Merci pour vos conseils